

Procès-verbal

Bureau

5 septembre 2012

JS

L'an deux mille douze, le cinq septembre à 15 heures, se sont réunis, dans les locaux administratifs du syndicat à Stains, les Membres du Bureau du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis, légalement convoqués le vingt-quatre aout, sous la présidence de Monsieur Alain Rouault, Président du SITOM93

Présents :

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| Monsieur Rouault Alain | Saint-Ouen |
| Monsieur Delrieu Serge | Les Pavillons-sous-Bois |
| Monsieur Mage Pierre-Etienne | Villemomble |
| Monsieur Denneulin Serge | Rosny-sous-Bois |
| Monsieur Ros Sylvain | CA Plaine Commune |
| Monsieur Souben Jean-Yves | SEAPFA |
| Monsieur Dumas Benjamin | CA Est Ensemble |

Excusés :

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Madame Deknudt Laetitia | CA Est Ensemble |
| Madame Kellner Karina | CA Plaine-Commune |
| Monsieur Borgel Christophe | SEAPFA |
| Monsieur Lotti Bruno | CA Est Ensemble |
| Monsieur Savat Gérard | CA Est Ensemble |
| Monsieur Toulgoat Xavier | Aulnay-sous-Bois |

Monsieur le Président constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 15 heures.

Monsieur Ros est désigné secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des bureaux du 15 février 2012, 14 mars 2012 et 31 mai 2012.

Approbation à l'unanimité des membres présents de ces procès-verbaux.

Adoption du Plan de travail.

Monsieur le président souhaite que ce Bureau fixe les prochaines dates des bureaux et comités. Il rappelle que le comité du mois de juillet n'a pas pu se tenir car des débats importants étaient organisés sur Romainville et Blanc-Mesnil. Afin de se caler sur le calendrier du SYCTOM, monsieur le président propose de fixer les prochains comités au 9 octobre et au 4 décembre. Au comité d'octobre, il sera proposé de passer les délibérations initialement prévues en juillet (convention MNLE, projets scolaires) ainsi que les orientations budgétaires, le budget sera quant à lui inscrit au comité de décembre.

Par ailleurs, monsieur le président propose un bureau le 26 septembre et le 21 novembre à 14 heures 30.

Organisation de la journée prévention du 5 octobre à Villemomble.

Monsieur le président remercie en premier la ville de Villemomble pour son accueil. Monsieur le Maire de Villemomble devrait faire l'ouverture de cette journée. Il est présenté aux membres du Bureau le carton d'invitation. Monsieur Souben précise qu'à cette même date, l'association 2mains inaugure une boutique au centre de Blanc-Mesnil, monsieur le président propose d'en faire la publicité dans la « Lettre » du SITOM93. Monsieur Souben présente ensuite les résultats de l'association qui ouvre une deuxième ressourcerie à Tremblay-en-France sur les DEEE avec 18 personnes embauchées.

Organisation des 30 ans du syndicat le 29 novembre 2012.

Un document de travail est remis aux membres du Bureau. Le Bureau devra donc se prononcer sur les thématiques abordées et sur les engagements financiers. Monsieur le président annonce que cet événement aura lieu à la cité du cinéma à Saint-Denis, hors cinéma, c'est un des premiers événements organisé à la cité du cinéma. La date retenue est le 29 novembre 2012, malheureusement, pollutec se tiendra au même moment, toutefois monsieur le président précise ce salon cible avant tout les professionnels.

La matinée sera consacrée à deux ateliers sur des thèmes d'actualité en matière de déchets à destination d'un large public, mais plus particulièrement les techniciens. L'idée est d'associer les collectivités et les entreprises de ce secteur. Le déjeuner sera sur place, possibilité d'une visite de la cité du cinéma. Vers 16 heures sera organisé un débat plutôt à destination des élus avec comme thème Le Grand Paris des Déchets, ce débat devra être large et ne pas s'arrêter uniquement à la gouvernance.

Pour ce débat, monsieur le président souhaite avoir 4 ou 5 intervenants, monsieur Braouzec en tant que Président de « Paris métropole » pourra certainement intervenir, ainsi que messieurs Dallier ou Santini.

Monsieur Souben propose que lors de cet évènement puissent être affichées sous forme d'expo les réalisations financées par le SITOM93 dans le cadre des appels à projets. Accord de principe de monsieur le président. Monsieur Denneulin propose également que soient abordés les agendas 21 dans les ateliers.

L'impact pour le SITOM93 serait de 15 000 euros, 20 000 euros devrait prise en charge par le privé. Il reste ensuite à préciser quel type de document sera remis, la couverture médiatique et quel cadeau choisir, monsieur le président souhaite que celui-ci fasse le lien entre le monde des déchets et la cité du cinéma.

Pour monsieur le président, il serait intéressant de faire intervenir monsieur Pierna pour faire un historique et notamment la genèse du syndicat. Monsieur Pierna a donné son accord de principe, toutefois avant 1983, monsieur Pierna précise que monsieur Daviet, maire de Rosny-sous-Bois, avait été à l'initiative de la réflexion pour la création du syndicat.

Comme suite à la demande de monsieur Ros, monsieur le président pense que la création d'un petit comité de pilotage permettrait de travailler efficacement sur ce projet.

Monsieur Guérin prend ensuite la parole pour donner des précisions sur le choix de la cité du cinéma.

Sans autres questions, les membres du Bureau donnent leur accord à l'unanimité sur l'organisation technique et financière des 30 ans du syndicat.

3e rencontre départementale des acteurs de la prévention des déchets du 5 octobre 2012

Monsieur le président précise qu'à l'issue de cette journée, il y a aura la signature des chartes de coopération entre les collectivités et le Sitom93. Avant de laisser la parole à monsieur Perrot, monsieur le président rappelle que le 18 septembre il y aura la réunion de la CDCI pour donner les suites aux propositions faites quant à au devenir des syndicats (réponses reçues des collectivités sur cette question, adhésion de Saint-Ouen à Plaine-Commune). Monsieur le président ne pourra pas être présent à cette réunion, et souhaite y faire participer monsieur Desnoyers. Monsieur le président demande ensuite aux membres du Bureau si ils accepteraient d'assister monsieur Desnoyers en tant qu'élus. Monsieur Ros se propose d'y assister. Monsieur le président prépare un courrier au préfet en ce sens.

Monsieur Perrot revient ensuite sur la journée du 5. Celle-ci sera centrée sur les efforts des entreprises en termes de prévention des déchets, la chambre de commerce interviendra pour présenter son programme de diagnostic et d'appui aux entreprises sur les déchets en interne et sur les problématiques d'écoconception. Il y aura également des interventions des entreprises qui ont mis en place ce type de prévention. Cette journée se terminera donc par la signature des chartes de coopération entre les collectivités et le syndicat (Est-Ensemble, Aulnay-sous-Bois, Villemomble, Gagny, Rosny-sous-Bois, Livry-Gargan et Coubron) représentant finalement 85 % de la population qui sera couverte par un programme de prévention e Seine-Saint-Denis.

Appel à Projets

Monsieur Perrot sur ce sujet rappelle qu'en 2011-2012, le syndicat avait décidé de financer 12 projets, petit à petit les demandes de subvention parviennent au syndicat. Le nouvel « appel à projets 2012-2013 » est parti fin mai. Monsieur Souben se félicite de l'action du Conseil régional pour relayer l'information.

Journée d'information sur le thème de la prévention des déchets avec le CNFPT.

En relation avec monsieur Delrieu, monsieur Perrot travaille avec le CNFPT pour organiser cette journée, la matinée sera axée sur le ménagement et les nouveaux métiers liés à la prévention des déchets et l'après-midi sera plutôt pratique. Une date provisoire est fixée au 30 novembre.

Communications diverses du président.

Pour Romainville, deux bureaux d'étude ont été désignés pour mener les audits souhaités. Les conclusions seront rendues fin octobre.

Monsieur le président propose également d'écrire au nouveau président du Conseil général, d'une part pour le féliciter et d'autre part pour lui demander un rendez-vous pour lui présenter les actions du syndicat.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 16 heures 15.